

– VERT | POINTE | EAU –

SILLONNANT LE QUARTIER POINTE-AUX-TREMBLES D'EST EN OUEST, LA LIGNE D'ANCIENNES VOIES FERRÉES APPARTENANT À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT A ÉTÉ CÉDÉE EN PARTIE (LA MOITIÉ SUR LE SENS LONGITUDINAL) À L'ARRONDISSEMENT. NOTRE PROPOSITION CONSISTE EN UN AXE DE TRANSPORT ACTIF ET RÉCRÉATIF METTANT EN VALEUR LES ÉLÉMENTS NATURELS, HISTORIQUES, TOURISTIQUES ET COMMERCIAUX DU QUARTIER. LE SENTIER VERT | POINTE | EAU PRÉSENTE UNE LARGE VOIE CYCLABLE POUR CEUX DÉSIRANT SE DÉPLACER RAPIDEMENT AINSI QU'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE DESTINÉE À TOUS. CELLES-CI SONT BORDÉES AU NORD PAR UN RUISSEAU ALIMENTÉ PAR L'EAU PLUVIALE DES RUES. LE MOBILIER RAPPÉLANT LE PASSÉ FERROVIAIRE DU SENTIER ASSURE CONFORT ET SÉCURITÉ AUX USAGERS, DEUX ASPECTS QUI ONT AUSSI GUIDÉ LE TRAITEMENT DES INTERSECTIONS. DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS PARSEMÉS LE LONG DU PARCOURS ASSURENT DES REPÈRES VISUELS AUX USAGERS EN PLUS D'UNE EXPÉRIENCE SAISSANTE. LE PAYSAGE URBANISÉ ET PLUS MINÉRALISÉ DE L'OUEST CÈDE SA PLACE PROGRESSIVEMENT À UN ENVIRONNEMENT NATUREL, PARFOIS BOISÉ, VERS L'EST. CE PROJET DE SENTIER CONTRIBUERA À REVITALISER LE VIEUX-POINTE-AUX-TREMBLES ET À RALLIER LES SECTEURS ET LEURS HABITANTS.

ENTRÉES OUEST ET NORD

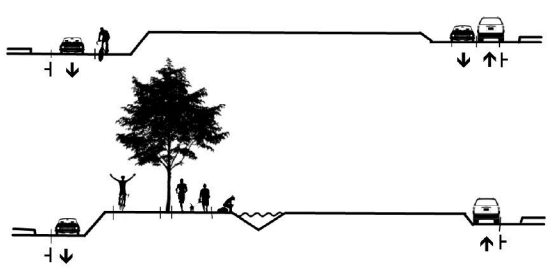
PANNEAUX VITRÉS ILLUSTRANT L'HISTOIRE DU QUARTIER



1^È AVENUE

BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE

COUPE - 9^È RUE



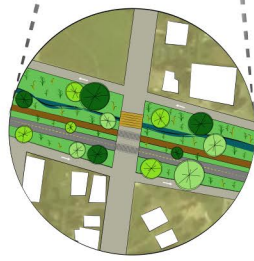
BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE



AVANT

APRÈS

AMÉNAGEMENT PLUS URBAIN



ZONAGE COMMERCIAL DERRIÈRE LE CENTRE ROUSSIN

BANDE CYCLABLE RELIANT LA PLACE DU VILLAGE

RUISSEAU PLUVIAL

-  STATIONS BIXI
-  ARBRES FRUITIERS

PONCEAU SURÉLEVÉ
POUR PROFITER DU
CORRIDOR VISUEL HQ

STATION DE RÉPARATION
DE VÉLOS



AMÉNAGEMENT PLUS NATUREL

MOBILIER URBAIN & ÉCLAIRAGE

PERGOLA



ACCESSIBLE AUX
FAUTEUILS ROULANTS

SIGNALISATION



BANC



LAMPADAIRES



LAMPADAIRE INTERACTIF: LE NIVEAU SUPÉRIEUR
S'ALLUME LORSQUE DU MOUVEMENT EST PERÇU.

ET LA DEUXIÈME MOITIÉ DU CORRIDOR?

LE CORRIDOR DANS SA FORME ACTUELLE EST UN AXE D'UNE GRANDE BIODIVERSITÉ QUI OFFRE UNE FOULE DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES. CETTE CARACTÉRISTIQUE EST UN AVANTAGE DANS LE QUARTIER QU'IL SERAIT INTÉRESSANT DE MAINTENIR AU MAXIMUM. LA DEUXIÈME MOITIÉ, SI UN JOUR CÉDÉE ÉGALEMENT À L'ARRONDISSEMENT, POURRAIT FAIRE L'OBJET D'AMÉNAGEMENTS SOUPLES QUI FAVORISERAIENT LA CONSERVATION DU PAYSAGE ACTUEL TOUT EN PERMETTANT AUX CITOYENS DE S'APPROPRIER L'ENDROIT. CETTE DEUXIÈME MOITIÉ POURRAIT ACCUEILLIR DES ŒUVRES D'ART ÉPHÉMÈRES, DES JARDINS COMMUNAUTAIRES, DES TERRASSES POUR LES COMMERCES ENVIRONNANTS ET DES TERRAINS DE VOLLEYBALL, PAR EXEMPLE. CE GENRE D'AMÉNAGEMENTS EST ÉGALEMENT TOUT À FAIT COMPATIBLE AVEC LA PISTE CYCLABLE ET LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE QUI ATTIRERONT LES GENS DU QUARTIER ET D'AILLEURS. ET SI JAMAIS UN ENGOUEMENT SE CRÉE POUR UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN RELIANT LA POINTE DE L'ÎLE ET LE CENTRE-VILLE, IL SERA TOUJOURS POSSIBLE D'UTILISER CETTE DEUXIÈME PARTIE À CETTE FIN.

ÉTÉ

HIVER



HARMONISATION
AVEC LE MILIEU
BÂTI - ENTRÉE EST

